



HERMÈS

**RAPPORT ANNUEL 2012
EXTRAITS DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

Les renvois de page ci-après font référence aux pages du Tome 2 du rapport annuel 2012

NOTE 31 - INFORMATION SUR LES HONORAIRES

Au titre de l'exercice 2012, les honoraires versés aux commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux se détaillent comme suit :

en millions d'euros

	PricewaterhouseCoopers				Crowe Horwath, Cabinet Didier Kling & Associés			
	2012	Répart.	2011	Répart.	2012	Répart.	2011	Répart.
Audit								
Commissariat aux comptes	1,4	78 %	1,2	68 %	0,4	100 %	0,3	75 %
<i>dont Hermès International (maison mère)</i>	0,2	11 %	0,2	13 %	0,1	39 %	0,1	25 %
<i>dont filiales intégrées globalement</i>	1,2	67 %	1,0	55 %	0,2	61 %	0,2	50 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0,1	6 %	0,1	3 %	–	–	0,1	25 %
<i>dont Hermès International (maison mère)</i>	–	–	0,1	3 %	–	–	0,1	25 %
<i>dont filiales intégrées globalement</i>	0,1	6 %	–	–	–	–	–	–
<i>Sous-total</i>	1,5	83 %	1,3	71 %	0,4	100 %	0,4	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales étrangères								
Juridique, fiscal et social ⁽¹⁾	0,3	17 %	0,5	29 %	–	–	–	–
<i>Sous-total</i>	0,3	17 %	0,5	29 %	–	–	–	–
Total	1,8	100 %	1,8	100 %	0,4	100 %	0,4	100 %

(1) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à la fiscalité concernent les travaux effectués pour nos filiales étrangères et liés au respect des fiscalités locales et internationales, y compris la revue des éléments fiscaux relatifs aux comptes sociaux.

Le déséquilibre observé s'explique par le fait que le réseau PwC est en charge de la quasi-totalité de l'audit des filiales étrangères du groupe Hermès.